**Rentrée scolaire 2023-2024**

Chers parents,

Nous sommes très heureux de vous retrouver pour débuter une nouvelle année scolaire.
Nous vous rappelons qu'il faut être particulièrement vigilants sur le plan sanitaire en cette période de retour de vacances. Il va de soi que les enfants atteints du covid ou autre maladie contagieuse doivent rester à la maison et prendre contact avec le médecin.Merci de toujours avertir l'école par mail dans tous les cas de maladie contagieuse.
A tous une excellente rentrée !

**ENTREES ET SORTIES DES ENFANTS  :**

- cours du matin de 8h25 à 12h10 (mercredi 12h00)
- cours de l’après-midi de 13h25 à 15h10 (sauf le mercredi)

La plupart des enfants de 1ère maternelle ne viennent que le matin, cela ne pose aucun problème. Les horaires peuvent être adaptés au cas par cas, en accord avec la Direction.

**COLLATIONS : APPORTER UN FRUIT ET UNE GOURDE**

Les enfants doivent apporter leur propre collation de la maison. Il faut apporter un fruit, épluché et coupé , dans une boîte réutilisable à son nom, ainsi qu'une gourde réutilisable contenant uniquement de l'eau. La boîte à fruit et la gourde devront être placés dans un petit cartable avec le nom et prénom de l'enfant inscrit de manière visible sur chaque élément.
Les goûters continuent à être fournis par l'école aux enfants inscrits à la garderie du soir.

**REPAS CHAUDS GRATUITS**

Merci de compléter au plus vite le formulaire de repas chauds, afin que nous sachions quelle type de repas nous pouvons donner à votre enfant.
Vous pouvez également l’inscrire en ligne et consulter les menus : [**https://repasscolaires.lescuisinesbruxelloises.be**](https://repasscolaires.lescuisinesbruxelloises.be/)

Vous avez le choix entre le repas ordinaire, le repas sans porc ou le repas végétarien.
Tout est gratuit (soupe, repas complet, dessert) ainsi que la garderie du temps de midi.

Les repas chauds seront fournis gratuitement aux enfants préalablement inscrits. Avant le début des repas chauds (environ une semaine après l’inscription) , vous pouvez reprendre votre enfant pour manger à la maison, ou lui donner des tartines dans son cartable.

**GARDERIES**

Vous allez recevoir une nouvelle fiche d'inscription. Si vous souhaitez changer en cours d'année, vous pouvez demander un nouveau formulaire au prochain trimestre. Merci de la compléter le plus rapidement possible.

La garderie est disponible comme habituellement de 7h00 à 18h00, au tarif officiel fixé par le P.O. Les enfants inscrits aux repas chauds ne paient pas la garderie du midi et du soir.

**RENSEIGNEMENTS ELEVE**

Vous allez recevoir bientôt une feuille avec les données encodés dans l'ordinateur.

Merci de bien vouloir tout vérifier attentivement et noter sur la feuille si il y a des changements ou des erreurs (téléphone, GSM, mail, adresse..).

Merci d'accorder une attention particulière **à l'adresse mail**. Si celle-ci n'est pas juste, envoyer un mail à l'école pour rectification. Si tout est juste, mettre **ok** et rendre la feuille.

#

**DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

Afin de régulariser l’inscription de votre enfant pour 2023-2024,

1. Si votre situation familiale a changé depuis le jour de l’inscription de votre enfant (naissance, séparation, déménagement…) ou si vous n’aviez pas remis ce document à l’inscription, j’aurais besoin d’une **composition de ménage** (à aller chercher à la commune de votre domicile) datant du mois de septembre en cours où il apparaît votre nom et les noms de vos enfants.
2. Si vous avez pour une raison ou une autre reçu **une nouvelle carte d’identité**, ou un nouveau **cachet** sur votre carte de séjour (ou annexe 26), n’oubliez pas de venir faire une photocopie au bureau pour mettre à jour le dossier d’inscription de votre enfant.
3. Les parents qui bénéficient d’une aide du **C.P.A.S. de BRUXELLES** doivent également me fournir une attestation en septembre (à chaque nouvelle rentrée scolaire).
Pour bénéficier de l’exonération du paiement des garderies et de l’application du tarif C.P.A.S. , l’attestation doit être datée de **septembre**  et comporter la mention minimex ou équivalent minimex. Les attestations produites avant la rentrée ne sont pas valables !!!
4. Par la même occasion, je vous rappelle la nécessité de nous communiquer à tout moment de l’année vos **changements d’adresse et/ou de numéros de téléphone/GSM/ adresse email**…. fin que nous puissions vous contacter le plus rapidement possible en cas d’urgence.
5. **Chaque parent doit OBLIGATOIREMENT fournir une adresse Email de contact à la Direction. Si ce n’est pas encore fait, merci de faire le nécessaire.**N’oubliez pas de nous signaler tout changement d’adresse email également.

Je vous remercie d’avance et vous souhaite une excellente rentrée scolaire.
La Directrice, Valérie Ferrer

mat.eburons@brucity.education